# L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 21 SEPTEMBRE 1848.

## ASSEMBLEES.

*Club Rough & Ready du cinquième District de la troisième Municipalité.*

Une Assemblée du Club aura lieu vendredi soir 22 courant, à 7 heures. Les membres ainsi que les amis du général TAYLOR sont invités à y assister, attendu que des affaires importantes leur seront soumises. L'Assemblée aura lieu au Café du Globe, encoignure Ste Anne et Remparts.

Par ordre du Président,
JULES MOLAISON, Secrétaire.

### CLUB ROUGH AND READY.

7me district, 1re Municipalité.

Une assemblée régulière aura lieu tous les jeudis, à 7 heures du soir, à la salle du club, encoignure Chemin du Bayou et Villeré, au jardin Rough and Ready.

Tous les jours de 9 heures du matin à 7 heures du soir on aura accès au club, où l'on trouvera des journaux et documents. Les votants sont invités à venir.

ALBERT ROUX,
21 sept Secrétaire.

### 3me DISTRICT, 3me MUNICIPALITE.
### CLUB ROUGH AND READY.

Une assemblée régulière de ce club aura lieu tous les samedis soirs, à 7 heures, au café de Daniel Révoil, encoignure Port et Levée (au premier). Tous ceux favorables à l'élection du général Taylor sont invités à y assister.

T. A. BOULET,
WM. SALZMANN, } Secrétaires.
J. H. GILLESPIE,

### CLUB ROUGH AND READY

*Du 6me District de la 1ère Municipalité.*

Une Assemblée régulière de ce Club aura lieu tous les vendredis, à 7 heures P. M., au No 24, Front Levée, entre Hôpital et Quartier (au premier).

Le Club sera ouvert tous les jours, de 9 heures du matin à 7 heures du soir, et on y trouvera des journaux et pamphlets.

Tous les votants du District sont invités à venir nous rendre visite.

LEON SERÉ,
12 sept Secrétaire.

### Mairie de la Nouvelle-Orleans.

Conseil de la Municipalité No. 1.
*Séance extraordinaire du Lundi 11 septembre 1848.*

RÉSOLU, que le Conseil recevra jusqu'au premier lundi d'octobre prochain, des propositions cachetées pour la fourniture de 20,000 barils de coquilles et 5,000 pieds courants de *curb et gutter stones*—le tout payable comptant au moment de la livraison, et pendant cet intervalle, le comité des améliorations conjointement avec le voyer est autorisé à se procurer au meilleur marché possible les matériaux qui peuvent être nécessaires pour réparer les rues.

Signé, JH. GENOIS, recorder.
Approuvé le 12 septembre 1848.
Signé, A. D. CROSSMAN, maire.
Pour copie conforme,
16 sep H. BIER, commis.

### MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le 15 septembre 1848.

CONFORMEMENT à la résolution qui précède, avis est par le présent donné que des propositions cachetées seront reçues à mon bureau jusqu'au premier lundi d'octobre prochain, pour la fourniture de 20,000 barils de coquilles et 5,000 pieds courants de curb et gutter-stones, le tout payable au moment de la livraison.

16 sept A. D. CROSSMAN, Maire.

### 25 piastres de Récompense.

LA récompense ci-dessus sera payée à la personne qui fera trouver six chaînes de montre qui ont été volées le 19 courant, chez M. Candolle, bijoutier, rue de Chartres, 93. Deux de ces chaînes nommées chaînes de sûreté, sont longues et très fortes, les quatre autres sont des demi chaînes de gilets à gros chaînons, façon renaissance.

19-sept—3t

PENSION DEMANDEE.—Une dame désire demeurer dans une famille respectable. Les conditions devront être modérées et les références doivent être échangées sous l'adresse de A. Z., bureau de l'Abeille. 19 sept—3t

On offre à louer une chambre parfaitement saine. S'adresser au No. 24, rue d'Orléans. 16sept—3tpm

### CHEAP DRY GOOD STORE,

Encoignure Bienville et Bourbon.

*Marchandises françaises et anglaises.*

REÇU par les navires Forest King et Manco, de Boston et de New-York

1 caisse indiennes françaises grande largeur, des plus nouveaux et jolis dessins;
2 caisses indiennes anglaises, do à 12½ c;
2 do do do petits dessins, do à 11 c;
4 do do américaines, do à 7½ c;
2 balles coton à lès français de 25 à 40 cts. la yarde;
2 do do américaines, 15 à 30 c la yde;
2 do do à raies pour nègres, 10 c do;
2 do do pour chemises, 5 c la yarde;
2 do do 3-4, 11 c la yarde;
4 do do 4-4, 12½ c la yarde;
5 caisses coton blanc américain pour chemises de 8 à 10 c la yarde;
2 do do do do 5-4, à 12½ c, do;
250 douzaines chaussettes et bas anglais blancs, coton, laine, soie, et un des plus beaux assortiments de bas d'enfants.

50 douzaines chaussures d'enfants des manufactures de la Nouvelle-Orléans et autres. Toujours en main, un grand assortiment d'articles de fantaisie.

18 sept

### MARCHANDISES D'HIVER,
### No 6, rue de Chartres.

LES soussignés reçoivent en ce moment, par les navires Rialto, du Havre, Southener et Memphis, de New-York, Marathon et Grenada, de Boston, les articles suivants, qu'ils vendent à des prix modérés [illegible]:

Laine à carreaux pour habillements d'enfants;
Bas et chaussettes [illegible] pour dames et enfants;
Bas en coton [illegible] couleurs et grandeurs;
Chaussettes [illegible];
Mouchoirs [illegible] et brodés;
Mouchoirs soie pour hommes et enfants;
Dentelles, Valenciennes et entre-deux;
Mousselines [illegible];
Alépines et Alpacca noir;
Mérinos noirs unis, rayés et carreaux [illegible];
Mérinos noirs et en couleur;
Chemises mérinos pour dames, hommes, enfants;
Chemises soie do do do;
Gants soie pour dames et enfants;
Crêpe blanc et noir;
Damas laine riche à rideaux;
Do coton do;
Coutils et coutil à matelas;
Bobinets unis, rayés et à carreaux;
Couvertures françaises 8, 10, 12 et 14 points;
Do do pour nègres, de Granier, véritables;
Soieries noires unies, rayées et à carreaux;
Satin noir à gilets et à chapeaux;
Cotonnades françaises et américaines;

Avec un grand assortiment d'autres articles trop longs à mentionner. Les personnes qui désirent voir un joli choix de marchandises feront bien de venir visiter notre magasin ou elles trouveront leur avantage.

18 sept GIQUEL & JAMISON,
No 6 rue de Chartres.

LES soussignés offrent à vendre, à des prix modérés, les articles ci-après reçus par les navires Rialto, du Havre, Union et Gertrude, de New-York:

5 caisses Damas coton,
5 do indiennes françaises nouveau genre,
5 do do à carreaux, 1 m. large,
1,000 douz. mouchoirs coton imprimés,
5 balles cotonnades nouveaux dessins,
10 do do bleues unies.
Un grand assortiment de cols brodés pour femmes et enfants.
200 douzaines bas écrus,
250 do gants laine fourrés.
Un assortiment de bobinet blanc et noir beaux dessins.
25 balles coton écru 3-4, 4-4, 6-4, 12-4,
30 caisses coton blanc 3-4, 4-4, 6-4, 12-4,
30 balles Stripes et coutil à matelas,
6 caisses cotonnades nouveaux dessins,
10 do coton blanc et écru croisé,
5 do bonnets qualité supérieure,
2 do fil marshall du No 25 à 100,
8 do molleton blanc et écru,
10 balles flanelle blanche 3-4, 4-4, 5-4,
5 do do rouge,
7 do do rouge et blanche croisée,
1 caisse satinet gris,
1 do do noir,
1 do do blanc,
5 do York Denims,
5 do do do imitation,
25 caisses indiennes dessins nouveaux,
10 do do cochicos,
250 douzaines bas assortis,
150 do do pour bébés,
5 caisses Kerseys,
500 douzaines bobines fil ayant droit au drawback.

19 sept DUFOUR, DURAND & Co,
rue de Chartres, No. 25.

### Marchandises Anglaises.

REÇU par le navire Carnatic, de Liverpool, les marchandises suivantes, à vendre par le soussigné:

10 balles indiennes anglaises, 6-4,
4 do do fond clair, 4-4,
4 do bonnets écossais,
4 do cotonnades à carreaux,
4 do coton blanc, 6-4, 5-4 et 4-4,
1 do guingham lustré,
4 caisses coton croisé et unis pour doublures,
2 do toiles grises,
2 do tulle, bobinets et dentelles coton,
1 do alpacca et colourg,
1 do Orleans cloth, 6-4 et 6-4;
2 do velours coton à côtes,
3 do chaussettes laine pour hommes;
1 do do laine et coton pour enfans;
1 do gants laine, soie et coton;
1 do bonnets et chaussons laine;
9 do mouchoirs batiste, 3-4 et 5-4;
1 do jupons coton corde.

J. LEVOIS,
14sept 47, rue Chartres, au premier

### CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL. — SEPTEMBRE 1848.

SONT invitées à se présenter à ce consulat pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

| | |
|---|---|
| **A** | |
| Arnold John | Andermann. |
| **B** | |
| Bergeue | Bourcelle Super. |
| Burelle Vve, née Legendre | Bulot Adeline Mlle. |
| **C** | |
| Castel distillateur | Charlemagne Charles Hyp |
| Chatel Françoise Victor | Auguste |
| Couverberg Constant. | |
| **D** | |
| Destombes (les époux). | |
| Datsheimer Franç. Vve | Auguste. |
| Dardenne. | Dubois Nicolas. |
| **F** | |
| Ferral Vincent. | |
| **G** | |
| Grandmont H. B. | Gaytte Joseph. |
| Jarry, les époux. | |
| **L** | |
| Loyn Eloi Auguste. | Loyn Pelagie. |
| Labrouille Achille. | Lapouille. |
| Lamoureux Frederic. | Leduc, les époux. |
| **M** | |
| Meilac. | Musson Joseph. |
| Menard Gabriel. | Mouras Gustave, les époux. |
| Mouras Anthelme. | |
| **O** | |
| Ougier Leon. | |
| **P** | |
| Porry Alexandre. | Pierre Julien. |
| Pradier Gilbert. | Plaisant Pierre-Charles. |
| **R** | |
| Rebouche Victor. | |
| **S** | |
| Schwartz Eugène. | |

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 1sept

500 demi-boîtes sardines, à vendre par
14 aout MARTIAL PEYRET & Co,
27, rue St Louis.

---

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No 83, rue de Chartres.

## NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI MATIN, 21 SEPTEMBRE.

### CANDIDATS WHIGS.

*POUR PRESIDENT:*
## ZACHARY TAYLOR,
DE LA LOUISIANE.
*POUR VICE-PRESIDENT:*
## MILLARD FILLMORE,
DE NEW-YORK.

*Ticket Electoral:*

Premier district.........JACQUES TOUTANT.
Second district.........J. P. BENJAMIN.
Troisième district.........MANUEL J. GARCIA.
Quatrième district.........C. ADAMS, Jr.
Cinquième district.........JOHN MOORE.
Sixième district.........JAS. G. CAMPBELL.

**Mes voeux sont pour le pays, pour le pays tout entier.—Je désire ardemment et sincèrement que l'homme, quel qu'il soit, qui sera placé à la tête de la Nation, puisse, par une fidèle adhésion à la Constitution, nous rendre heureux à l'intérieur et nous assurer le respect des peuples.**
Z. TAYLOR.

**Je désavoue à jamais, et de la manière la plus formelle, toute pensée de mettre en question les droits de propriété des citoyens du Sud.**
MILLARD FILLMORE.

### AUX CITOYENS DU SUD.

SOUVENEZ-VOUS que vous ne pouvez pas voter pour Wm. O. Butler, candidat à la vice-présidence, sans voter en même temps pour Lewis Cass l'ABOLITIONISTE du Nord.

### OPINION DE M. YANCEY,

*Ex-Représentant démocrate de l'Alabama au Congrès, sur LEWIS CASS.*

Je ne soutiendrai pas Lewis Cass. Que chacun soit jugé selon ses actes. M. Cass est une girouette politique;—C'EST UN ABOLITIONISTE DE COEUR, UN FAUX FRERE POUR LE SUD.

### CELEBRATION DE LA BATAILLE DE MONTEREY.

Les amis du général Taylor se proposent de célébrer samedi prochain, 23 du courant, le glorieux anniversaire de la bataille de Monterey. Il y aura une grande procession aux flambeaux, avec l'accessoire obligé des transparens et des bannières. Ce sera un imposant spectacle. L'ordre du cortège est déjà arrêté, et si le temps n'y met pas obstacle, la fête de samedi soir sera l'une des plus brillantes auxquelles nous aurons depuis longtemps assisté. Espérons que tous les amis du général Taylor, à quelque parti qu'ils appartiennent, se feront un devoir de se joindre au cortège. On peut se référer, pour la marche de la procession, au programme que nous publions aujourd'hui.

### Les Résolutions de M. Atherton.

Nouveaux Détails.

Nous avons plusieurs fois discuté la valeur des résolutions présentées par M. Atherton au Congrès, et si nous revenons sur ce sujet, c'est que nos adversaires, fidèles à leur tactique déloyale, cherchent encore à se faire de ces résolutions une arme contre M. Fillmore. Nous aurions cependant gardé le silence, car le Sud est éclairé sur le prétendu abolitionisme de M. Fillmore, mais nous tenons à exposer de nouveaux détails que nous avons puisés aux sources officielles. La triste fraude à laquelle ont recours les journaux locofocos n'en sera que plus flagrante.

On sait que les résolutions dont il s'agit furent rédigées le 8 décembre 1838, par quelques démocrates du Nord, qui s'éprirent subitement d'un immense amour pour l'esclavage. Nous vous laissons deviner toutes les perfidies que cachait cet amour. M. Atherton, qui s'est depuis déclaré en faveur du proviso Wilmot, fut chargé de présenter les résolutions et de prévenir toute discussion en demandant la question préalable. Les représentans du Nord voulaient bien jouer un tour de leur façon à leurs bons amis du Sud, mais ils craignaient les révélations de la tribune, les lumières qui jaillissent inévitablement de toute discussion.

M. Wise, cependant, qui alors n'était pas démocrate, et qui était sincèrement attaché aux intérêts du Sud, découvrit tout de suite la véritable pensée qui se cachait sous la phraséologie entortillée des résolutions. Je demande, dit-il, que les représentans du Sud soient entendus. Ces *résolutions ne conviennent pas au Sud*, et JE LES REFUDIE. Je voudrais présenter un amendement.

Le *speaker* décida que l'on ne pouvait pas présenter d'amendement.

M. Wise: *C'est un complot tramé contre le Sud.* (*Voir le Congressional Globe, 3e session, 25e Congrès, page 24.*)

M. Christopher H. Williams, du Tennessee, déclara qu'il ne voterait pas, parce qu'on ne voulait pas lui laisser le loisir d'examiner les résolutions. Il voulait peser la valeur de chaque mot avant de voter. Le speaker décida qu'il devait voter.

M. Stanly, de la Caroline du Nord, demanda, comme l'avait fait M. Williams, qu'il lui fût permis d'examiner les résolutions avant de voter. Sa requête fut également rejetée.

Une semblable prière de M. Underwood du Kentucky, fut repoussée.

M. Bell, du Tennessee, demanda l'ajournement et l'impression des résolutions. Sa motion fut écartée.

M. Jenifer, du Maryland, fit observer qu'il était étonnant que les représentans du Sud fussent forcés de voter aveuglément sur des résolutions qui intéressaient spécialement les droits du Sud. Nous devons croire, dit-il, d'après la conduite que l'on tient ici, que *ces résolutions cachent un sens perfide.* Elles proviennent d'une source dont je me défie. On n'a en vue qu'un objet politique.

Nous ne rapportons que la substance de son discours, que l'on peut lire en se référant au *Congressional Globe, 3e session, 25e Congrès, page 26.*

On mit aux voix la première résolution déclarant que le Congrès n'a pas le droit de statuer sur la question de l'esclavage. Elle fut adoptée par 193 voix contre 6. M. FILLMORE VOTA DANS L'AFFIRMATIVE.

La deuxième, la troisième et la quatrième résolution devenaient un pléonasme, et le pléonasme, lorsqu'il s'agit d'une doctrine politique, n'est pas sans danger, car il ouvre la porte aux fausses interprétations. M. Fillmore vota contre ces trois résolutions ainsi que M. Caleb Cushing, M. Parmenter et quelques autres représentans que les démocrates du Sud considèrent comme d'excellens amis. Pourquoi donc notre candidat à la vice-présidence serait-il le seul coupable? Aurait-il obéi à une pensée que les autres représentans? Ses intentions, car on a eu l'insigne candeur de se servir de ce mot, seraient-elles moins innocentes? Oh! aveuglement de l'esprit de parti.

La cinquième résolution cachait le poison. Elle reconnaissait indirectement au Congrès, tout en semblant le nier, le droit de statuer sur la question de l'esclavage. La perfidie était dans ces mots—*with the views aforesaid*—vues exprimées dans une des précédentes résolutions. Nous ne reviendrons pas sur un sujet que nous avons déjà épuisé et sur des détails que le lecteur n'ignore pas, et nous nous contenterons de dire que M. Wise demanda la suppression des mots *with the views aforesaid*. Le *speaker* refusa de suspendre l'action du réglement. M. Wise, s'écria alors dans un mouvement d'indignation: Eh! bien, je n'ai qu'une chose à dire: *c'est que ces mots sont la ruine du Sud.* (Voir le *Congressional Globe*, page 28.

M. Fillmore vota contre cette cinquième résolution, et il vota avec des hommes du Sud, tels que John Bell, du Tennessee, James Bouldin, de la Virginie, George W. Crabb, de l'Alabama, John J. Milligan, du Delaware, Joseph L. Williams, du Tennessee, et Thomas T. Word, du Mississippi. Si ce vote de notre candidat à la vice-présidence prouve qu'il est abolitioniste, tous les honorables représentans que nous venons de nommer le sont également.

Trois jours après, le 14 décembre 1838, M. Wise, prenant de nouveau la parole au sujet de la présentation d'une pétition abolitioniste, déclara, en parlant de la cinquième résolution de M. Atherton, que LES ADVERSAIRES DE L'ESCLAVAGE AVAIENT TRIOMPHE.

Maintenant nous rappellerons à nos lecteurs que ce M. Atherton, que l'on nous représente comme l'un de nos bons amis, a voté au Sénat pour le proviso Wilmot, dans la séance secrète du 8 mars 1848. On discutait les clauses du traité de paix négocié avec le Mexique.

M. Baldwin proposa d'interdire l'esclavage dans les territoires qui nous seraient cédés. M. Atherton *vota dans l'affirmative*. Oh! excellent ami du Sud!

Et voilà l'homme que l'on oppose à M. Fillmore, pour prouver que celui-ci est abolitioniste! Que nos adversaires se taisent, ou qu'ils remplissent mieux leur rôle.

---

### BUREAU DE SANTÉ.

La mortalité en ville y compris l'Hôpital de Charité, pour la journée finissant hier, 20 courant, à midi, a été de 20 personnes dont 7 de la fièvre jaune.

Gala aux Opelousas.—Le Rough and Ready Club de St-Landry se propose de donner un grand gala dans le voisinage de la ville des Opelousas, le 12 octobre prochain. Des orateurs distingués seront présens et harangueront l'assemblée.

Caroline du Nord.—Le *Raleigh Register* du 13, publie les retours officiels de tous les comtés de l'Etat. Ils donnent pour résultat 42,380 voix à Manly, le candidat whig, et 41,486 à Reid, le candidat démocrate. La majorité de Manly est conséquemment de 874 voix.

Maine.—Le *Baltimore Sun*, du 13, publie quelques retours des élections du Maine qui ne sont pas d'un heureux augure pour l'avenir de nos adversaires. Les partisans des libres territoires, dans le comté de Cumberland, ont doublé le vote que leurs prédécesseurs, les abolitionistes, avaient reçu l'année dernière; ce comté, on se le rappelle peut-être, avait coutume jusqu'ici de donner aux locofocos une majorité de 2,000 voix.

New-York. — Le mouvement clayiste à New-York, loin de jeter la confusion dans les rangs whigs n'a eu pour effet que de stimuler le zèle de nos amis. Les convocations tayloristes abondent dans les journaux de New-York: un cri universel de réprobation a accueilli la folle tentative des dissidences. Il n'y a pas jusqu'aux feuilles neutres qui ne condamnent l'étrange algarade des prétendus amis de M. Clay. La *Tribune* affirme que la démonstration de ces derniers, loin de nuire à la cause du général Taylor, contribuera au contraire à lui assurer de nouvelles sympathies et de nouveaux partisans.

Une anecdote.—Le *New-York Mirror* raconte que pendant le grand incendie qui a éclaté à Brooklyn, il y a quelques jours, deux compagnies de pompiers, s'étant mutuellement injuriées, étaient sur le point d'en venir aux mains, lorsqu'au moment où le combat paraissait inévitable, une voix s'écria: "Quel sera notre prochain président? Sera-ce le général Cass!" On répondit à cette interrogation par un grognement significatif. La même voix demanda: "Sera-ce le général Taylor!" Une immense clameur d'approbation s'éleva de la foule, et les deux compagnies rivales, qui avaient failli se prendre aux cheveux, se reconnurent pour des frères en politique et oublièrent leurs griefs pour travailler paisiblement de concert à maîtriser l'incendie.

Pennsylvanie—Le candidat whig au poste de gouverneur de la Pennsylvanie est M. Johnson, ex-gouverneur. C'est un homme qui possède de brillantes qualités et un rare talent oratoire. Il jouit d'une grande popularité et ralliera un vote très considérable. S'il n'est battu qu'à 5,000 voix de majorité, le vote de la Pennsylvanie sera assuré au général Taylor.

M. Lafayette Saunders.—Nous avons déjà annoncé la mort de cet honorable citoyen. Il a succombé à White Sulfur Springs, dans la Virginie, après une longue et douloureuse maladie. Il y a quatre mois que le juge Saunders était parti d'Est-Feliciana où il résidait, pour se rendre comme délégué à la convention whig de Philadelphie. De cette dernière ville il se rendit aux eaux de la Virginie. Le juge Saunders avait rempli plusieurs postes honorables et jouissait de l'estime de tous ceux qui le connaissaient. C'était un des défenseurs de la Nouvelle-Orléans en 1815. Il a siégé à la Chambre des Représentans et à la Convention d'Etat qui a révisé notre constitution. Il a exercé à la satisfaction générale les fonctions de juge dans la paroisse d'Est-Feliciana.

Nouvelles de l'Europa.—Les journaux de Charleston ont reçu, par le télégraphe, un sommaire des avis européens apportés par le steamer *Europa*. Nous ne reproduisons pas ces nouvelles dépêches qui sont de tout point conformes à celle que nous avons déjà publiée.

Autre Incendie à Albany.—Le 9 du courant, vers 2 heures du matin, le feu a éclaté au quatrième étage d'une magnifique maison à Albany. Le bâtiment a été entièrement consumé. Les incendies deviennent d'une fréquence telle dans les villes du Nord qu'il est impossible de ne pas les attribuer à la malveillance.

Pointe-Coupée.—La *Tribune* de la Pointe-Coupée, avait mentionné il y a quelques mois la disparition d'un Irlandais nommé Thompson. On avait retrouvé son cheval et sa selle, mais il avait été impossible de savoir ce que le malheureux était devenu. Dernièrement une mésintelligence ayant éclaté sur l'habitation de B. Poydras, entre l'économe et quelques ouvriers, l'autorité, éclairée par de certains indices, s'est livrée à une enquête et a découvert le cadavre de Thompson. On l'avait enterré dans une partie reculée de l'habitation. Il portait à l'épaule gauche les traces d'une blessure occasionnée par une arme à feu, et la tempe gauche paraissait avoir été fortement contusionnée. La justice a été saisie de l'affaire.

Chute et Blessures.—Le 10 du courant, une foule de huit cents à mille personnes se pressait à New York sur une plateforme, haute de douze pieds, pour assister à une cérémonie religieuse—la pose de la première pierre d'une nouvelle église catholique. Le mur d'appui, qui venait d'être construit, se trouvant trop faible pour supporter un poids aussi considérable, s'écroula subitement et entraîna dans sa chute toutes les personnes qui se trouvaient sur la plate-forme. Environ cinquante personnes ont été retirées des décombres avec des blessures plus ou moins graves. Un homme a été tué.

Washington.—On écrit de Washington que le colonel Frémont est sur le point d'entreprendre une troisième expédition dans les plaines de l'Orégon. Cette fois, il s'aventurera dans les solitudes de l'Ouest comme savant et à ses propres frais.

Accidents.—La *Minerve* de Thibodeauxville annonce qu'une négresse appartenant à M. Ezgeron a été tuée mercredi dernier par la foudre. Elle se trouvait alors au milieu de la cour avec un enfant dans ses bras, et un autre à ses côtés. Chose étonnante, les enfans n'ont pas été atteints.

Le même journal mentionne un autre accident. Mrs. N. C. Golding et Thomas May, travaillaient la semaine dernière à la construction d'une sucrerie lorsque la charpente céda. On les retira de dessous les décombres, mais ils étaient morts. Plusieurs autres personnes ont été blessées.

Décès.—Des lettres reçues à New-York par le dernier steamer annoncent la mort du lieutenant de marine Dale, attaché à l'expédition de la Mer Noire.

JAMAIQUE. — Nous avons reçu hier des journaux de Kingston jusqu'au 16 du mois dernier. Ils annoncent qu'un différend est survenu entre le gouverneur, Sir Charles Grey, et l'Assemblée coloniale. Le gouverneur avait accusé la population blanche de vouloir rétablir l'esclavage dans l'île. La Chambre a repoussé énergiquement cette accusation. Elle a également voté une résolution déclarant que la colonie est incapable de fournir les revenus ordinaires pour l'année 1849, et qu'elle ne prélèvera que les impôts nécessaires pour faire face à la dette publique, à moins que les dépenses de l'administration ne soient diminuées.

### Chronique Locale.

Le Falcon.—Ce magnifique steamer est arrivé hier matin de New-York qu'il avait quitté le 9 courant. Il a touché à Savannah et à la Havane, et a été forcé de faire une quarantaine de 36 heures à ce dernier port, faute de s'être muni d'un certificat de santé. Les passagers font les plus grands éloges de la marche de ce steamer.

Coup de fortune.—Le numéro 4891 qui avait été vendu par Routinés à des habitans de la Nouvelle-Orléans, vient de gagner au dernier tirage de la loterie de la Havane, un prix de $10,000.

Municipalité No. 1. — Cour du Recorder Genois.—John Sixby, cocher de l'omnibus No. 10, a été condamné à [illegible] d'amende, pour avoir conduit ses chevaux à fond de train. Les cochers feront bien de faire attention à la manière dont ils conduisent leur attelage, car le recorder est décidé à punir très sévèrement tous les délits de ce genre.

Affaire Bruckendorf.—Conformément à de nouvelles dépositions faites par Mme Gertrude Giesecke, la Cour a accordé un warrant de perquisition pour visiter la demeure de [illegible] & [illegible], rue Condé; on a trouvé une [illegible] et une chaise qui ont été [illegible] sur la propriété de la plaignante. [illegible] qui avait été accusé de [illegible] a été envoyé devant la Cour du premier district.

---

Bris de paix—Elizabeth Zecher a fourni caution, garantissant qu'à l'avenir elle ne troublera plus le repos public.

—Catherine Quirin a aussi fourni caution pour un délit semblable, avec cette différence, que ses erreurs viennent plus de la bouteille que de son coeur.

Vol.—James Oppenhamer a été arrêté hier sur la place d'Armes, sous la prévention d'avoir mis la main dans la poche de Mathias Bilier. Le Recorder l'a envoyé devant la cour du 1er district.

Solomon, accusé d'avoir volé la somme de $33 appartenant à M. A. Hoppe, a également été envoyé devant la cour du 1er district.

Assaut et batterie—John Gardner a fait un affidavit contre un nommé Solomon, par qui dit-il, il a été violemment assailli. Un mandat d'amener a été lancé.

Conduite désordonnée.—Charles Ettinger, accusé d'avoir créé un grand scandale dans son quartier, de tenir une conduite peu régulière, et de battre sa femme, a été envoyé pour dix jours en prison, où il pourra réfléchir et se corriger.

Municipalité No. 2—Cour du Recorder Seuzeneau.

Un sabreur—William Peifer a comparu devant cette Cour accusé d'avoir envoyé un cartel à Harry Wilson, alors qu'il était luimême sous caution. Il a fourni sécurité pour sa comparution.

Acquitté—H. Charters, accusé d'avoir assailli Mary Johnson, a été acquitté faute de preuves suffisantes.

Examiné—Wm. Barrett, Henry Dunn, Thomas Heath et C. Donovan, accusés d'assaut et batterie sur la personne de T. Robinson, ont été examinés hier devant cette Cour. H. Dunn a été acquitté, Wm. Barret a été envoyé devant la Première Cour de District, et les autres ont donné caution.

—John Collins, accusé d'assaut et batterie sur la personne d'Isaac English a fourni sécurité pour sa comparution, lors de l'appel de l'affaire.

Conseil de la Troisième Municipalité.—En l'absence du Recorder Seuzeneau, M. Solomon occupe le fauteuil. Le Maire transmet une communication du Conseil de la Première Municipalité, pour annoncer qu'il offre d'aider à réparer la crevasse vis-à-vis le Couvent. Cette communication est renvoyée au comité des améliorations; et sur motion de M. Nicoméde, un vote de remerciment envers la Première Municipalité est adopté. La discussion s'engage sur le rapport du comité des finances. M. Solomon parle contre, et M. Flanders lui réplique. Au moment où notre rapporteur a quitté la salle, M. Meehan avait pris la parole.

### ANGLETERRE.

—Le gouvernement anglais vient d'ordonner des précautions contre l'invasion du choléra à bord des navires de la marine royale; il fait disposer deux vaisseaux de ligne: le *Benbow* et le *Devonshire*, pour servir de bâtimens-hôpitaux et recevoir les marins qui seraient atteints du fléau, malgré les soins que l'on aura pris pour l'éviter.

### ALLEMAGNE.

Lord Ponsonby est arrivé le 15 à Vienne, et les conférences concernant l'Italie devaient commencer peu de jours après; mais on ne pouvait songer à rien conclure avant le retour de M. de Wessenberg, chef du cabinet autrichien.

Le 17, le bruit courait à Vienne que les Serbes et les Hongrois en étaient venus aux mains près de Verbas, dans le Bannat; que les Hongrois avaient eu le dessus et s'étaient emparés du camp ennemi.

Le baron Jellachich avait fait en effet occuper la ville de Fiume; mais les habitans hongrois avaient invoqué la protection du consul britannique, celui-ci fit immédiatement venir un navire anglais de Trieste, et le baron a retiré ses troupes.

Le docteur Schutt a paru, le 16 août, dans l'aula à Vienne, et il a annoncé la prochaine arrivée de M. Herker. Il a proposé ensuite de voter une adresse au côté gauche de l'assemblée nationale allemande. L'assemblée a accueilli la proposition avec enthousiasme. Tout cela produit une certaine agitation. Mais, pendant ce temps, on préparait une promenade aux flambeaux pour aller donner une sérénade à l'empereur à Schoenbrunn.

A Berlin, on annonce pour le 23 l'ouverture du congrès des ouvriers. M. Dowiat, délégué des associations d'ouvriers allemands de l'Amérique du Nord, est revenu de Paris pour assister, dit la *Zeitung-Hall*, aux séances de parlement des ouvriers allemands.

Koenigsberg a été fort agité par la question de l'union allemande, qui y rencontre une forte opposition de la part des Prussiens orthodoxes, que d'autres appellent les ultra-Prussiens.

### ASSEMBLÉE NATIONALE.

Il pleut des rapports d'enquête—En voici un petit en attendant le grand.—M. Ferdinand de Lasteyrie arrive à la tribune avec un volumineux dossier sous le bras.—Qu'y a-t-il dans ce monceau de paperasses?—Bien des scandales, comme vous allez voir.

Il s'agit de l'élection de M. Laissac, procureur-général de la République à Montpellier.—Dans les réélections de juin, M. Laissac l'a emporté de six cents voix sur M. de Genoude.—Mais il faut dire comment.—Le commissaire du département de l'Hérault, M. Oscar Gervais, a agi dans la circonstance,—comme l'eût fait il y a un an pour un ventru du centre un préfet de M. Duchâtel.—Sans doute M. Laissac n'a point usé de son influence personnelle,—comme procureur-général de la République;—il n'a même pas quitté Paris, mais on signale partout, dans les chefs-lieux de canton et dans les villages la main trop vigilante du commissaire-général.—Cette main collait des affiches sur les murs, elle envoyait des circulaires, elle distribuait par cent mille des bulletins de vote sur lesquels on inscrivait le nom de M. Laissac.

Ce n'est pas que le concurrent de ce dernier se soit montré plus discret. — L'enquête fait preuve contre les menées de ses amis d'une égale sévérité;—M. Ferdinand de Lasteyrie blâme surtout le rôle qu'a joué le clergé dans cette occasion.—Sur la recommandation de M. l'évêque de Montpellier, plus de soixante curés ont préconisé devant leurs paroissiens le rédacteur en chef de la *Gazette de France*; d'autres ont même donné quelque argent pour stimuler le zèle des électeurs tièdes.—Ici, M. Ferdinand de Lasteyrie s'arrête à des particularités un peu extra-politiques; il dit qu'on a même menacé de la damnation éternelle quiconque ne voterait pas pour M. de Genoude.

Loin de se fâcher, la chambre rit.—Les évêques présents rient comme les autres.—C'est qu'on vient de conter une anecdote qui vaut une nouvelle à la main.—Un curé de département est accusé d'avoir promis l'absolution à une femme, à la condition expresse que son mari votera pour M. de Genoude.—Trois représentants envoyés sur les lieux interrogent la femme, et il se trouve qu'elle n'a pas été à confesse depuis plus de deux ans.

Plusieurs faits persistent, c'est à savoir que les circulaires ministérielles et une lettre de recommandation signée de M. Buchez, alors président de l'Assemblée nationale, entachent l'élection de M. Laissac, comme représentant de l'Hérault.—La commission d'enquête demande l'annulation pure et simple.

On entend coup sur coup M. Buchez qui maintient qu'un personnage politique a le droit de recommander un candidat; on prête une grande attention au discours de M. Théodore Bac en faveur de M. Laissac.—Deux épreuves sont déclarées douteuses, et l'on a recours au scrutin de division.—Enfin, nonobstant l'appui du ministère l'annulation est prononcée par 389 voix contre 356.—Voilà, il faut en convenir, le cabinet battu à plate couture sur cette question.

Cependant MM. les ministres, effrayés, viennent tour à tour déposer et lire à la tribune différents projets de loi d'un caractère fort grave.

M. Sénard, ministre de l'intérieur, apporte un projet mentionnant le rétablissement du droit d'octroi sur la viande de boucherie.—Tous les hommes intelligents applaudiront à cette abrogation d'une mesure au moins insignifiante du gouvernement provisoire.

M. Goudchaux, ministre des finances, détaille le projet de décret relatif à l'impôt sur le revenu mobilier,—*income tax* des Anglais.—Cela portera sur trois milliards de revenu environ et devra produire soixante millions au Trésor.—Une bagatelle.

M. Verninhac Saint-Maur, ministre de la marine et des colonies, tire aussi un projet de son portefeuille.—Les colonies ont souffert par suite du décret qui proclame l'émancipation des esclaves.—Il est convenable d'indemniser les Français d'outre-mer.—On leur comptera 90 millions.—90 millions! c'est un beau denier.—Voilà cependant ce que nous coûte déjà l'inepte décret du 2 mars 1848.—Mais il ne nous rapportera pas ce que cela encore: nous le paierons peut-être en perdant tout à fait nos colonies des Antilles.

Ici on entend M. Louis Blanc sur la proposition qu'il a faite à propos de la publication des actes d'accusation par la presse.—S'il a pris l'initiative de cette mesure, ce n'est point à cause de l'enquête, mais pour toujours.—Il maintient qu'on ne doit jamais, dans aucun cas, donner les textes d'accusation avant de présenter ceux de la défense.—L'Assemblée se rend à ces motifs en prononçant l'urgence et en renvoyant cette proposition à l'examen des bureaux.

On s'occupe ensuite de la pêche à la morue, —mais six heures sonnent, et les représentants quittent leurs places en masse,—pour aller dîner.—*Corsaire.*

### IGNORANCE PARTOUT.

L'ignorance est partout; à la base comme au sommet de l'échelle sociale. La déplorable éducation de nos collèges tend à former une foule d'avocats bavards, de médecins sans malades, d'écrivailleurs sans raison. Le petit nombre d'intelligences supérieures que leur propre instinct a conduites à acquérir les connaissances réellement profondes, positives et pratiques, sont de travailler seuls, sans autre guide pour diriger leurs études, que le plus ou moins de rectitude de leur jugement.

Paris seul a des cours publics où la jeunesse studieuse et réfléchie puisse puiser jusqu'à un certain point une instruction méthodique et sérieuse; mais des cours facultatifs, sont irrégulièrement suivis, et ne servent guère qu'à mettre en évidence quelques brillantes individualités qui les professent. Du reste, aucune loi générale, aucune série philosophique ne relient entre eux ces divers enseignements propres tout au plus à former certaines spécialités utiles sans doute, mais incomplètes.

La province toute entière elle-même de ces institutions universitaires, pour qui le grade de bachelier est le degré suprême de l'échelle intellectuelle.

Voilà pourquoi les idées réellement solides et fécondes dont lucre à se propager en France; voilà pourquoi, dans un pays comme le nôtre, on ne trouve pas sur un million de citoyens, un seul homme un peu instruit des choses sérieuses de ce monde, un peu au courant des traditions, des besoins et de la marche de l'humanité, capable enfin de diriger les destinées d'une nation dans une voie progressive et assurée.

La France manque d'hommes; c'est une chose triste à avouer, mais qui n'est malheureusement que trop réelle.

Routine obstinée, indifférence politique, massé grossier dans les campagnes; vagues instincts d'avenir, tendances généreuses, mais confuses, désordonnées et entachées de violence dans les populations laborieuses des villes; défiance de tout changement, appréhension de toute idée, ignorance profonde des causes du mal et des moyens d'amélioration parmi les classes soi-disant éclairées, n'est-ce pas en quelques mots l'analyse fidèle et impartiale de la situation du pays?

L'ignorance! voilà le fléau qui nous ronge, qui nous décime.

A la suite de cette longue et sourde crise financière qui nous menait à l'abîme, et dont l'explosion de février a précipité le mouvement, la France pouvait être sauvée, et l'industrie remise florissante de ces ruines que le système déchu avait laissées s'amonceler autour d'elle.

Que fallait-il pour cela? Un homme de ressources et d'énergie, qui eût l'intelligence et la volonté de sortir des sentiers battus de la monarchie, et de raviver le crédit public par une de ces inspirations tutélaires que les esprits d'élite savent trouver dans les grandes crises nationales.

Cet homme a manqué à la France. Nos financiers ignorant des moyens nouveaux, ont préféré se traîner dans les vieilles ornières. L'organisation financière du pays où les réformes, les procédés nouveaux étaient le plus impérieusement exigés par la situation, est demeurée stationnaire, et toutes les améliorations que demandaient l'esprit du temps se trouvent indéfiniment enrayées par le manque d'argent, la mort du crédit et la stagnation des affaires.

Avant peu la République, à bout de ressources, va se trouver désarmée contre la misère.

Qu'arrivera-t-il alors? Hélas! le passé ne nous apprend que trop ce qui peut-être l'avenir. L'ignorance impatiente et affamée luttant en armes contre l'ignorance immobiliste et ruinée; les horreurs, les massacres, les haines aveugles, et, au bout de tout cela, une ruine plus complète encore, et l'incertitude du lendemain égale à l'inquiétude de la veille.

Et pourtant, un peu de résolution, un peu d'intelligence surtout suffirait encore pour nous tirer de cet abîme.

Que Dieu éclaire les hommes qui tiennent nos destinées entre leurs mains; qu'un rayon de lumière et d'amour fraternel dissipe enfin ces ténèbres épaisses qui cachent à toutes les classes du peuple leurs véritables intérêts!

Que les écrivains, que les publicistes, que ceux dont l'action peut être influente sur l'esprit public s'appliquent à éclairer les intelligences; l'union, la concorde, l'affection mutuelle viendront d'elles-mêmes.

Ce ne sont pas les bons désirs, les nobles instincts, les sentimens généreux, c'est la science seule qui nous manque. La science amène la paix; la guerre n'est enfantée que par l'ignorance.

(*Démocratie Pacifique.*)

DÉCÉDÉE le 12 septembre, sur son habitation (Paroisse St. Jean-Baptiste), Madame FANNY BECNEL née de BACCONNAIS.

O Fanny! toi, si bonne tu nous es ravie... Quoi! désormais entre nous cette froide tombe... Comment toi, si compatissante aux larmes que tu voyais couler, n'as tu pas songé à celles qui se verseraient sur ces froides pierres; comment toi, épouse parfaite, belle mère modèle, n'as tu pas pensé au vide que tu allais laisser à ton mari, à ces enfants pour lesquels tu étais tendre, et tes frères, tes soeurs éloignés et la vieille mère surtout, qui ne vivait plus que dans l'attente du jour heureux où elle pourrait te serrer une dernière fois sur son coeur....

Oh! je t'en supplie, pardonnes ces élans de mon désespoir, de mes regrets, laisse moi croire et de haut du ciel où maintenant tu habites, tu peux voir qu'ils partent du coeur, et sont tracés sur ta tombe, où tous ceux qui comme nous ont pu apprécier tes nombreuses vertus ne passeront jamais sans verser une larme à ta mémoire.

UN AMI.

### Anniversaire de la Bataille de Monterey.

GRANDE PROCESSION AUX FLAMBEAUX EN HONNEUR DU GEN. ZACHARY TAYLOR.

*Devant avoir lieu samedi 23 septembre 1848.*

*PROGRAMME.*

Le Colonel J. B. Walton, Grand Marshal.

Députés Grands Marshals.

Le Capt. P. N. Wood, Julien Neville,
Victor Seré, James Kathman.

Première Division.

Musique.

Le capt. P. N. Wood, Député Grand-Marshal.
Le Club Union Rough and Ready de la 2e Mun.
Le Glee Club.
Le Club Union Rough and Ready de la 2me Mun.
Le Club Independent Rough and Ready du 2me district de la Troisième Municipalité.
Le Club Rough and Ready de Lafayette.
Le Club Rough and Ready de Carrollton.
Les amis du Général Taylor de Gretna, d'Alger et de Mechanicsville.
Les capitaines, officiers et marins de navires et de bâteaux à vapeur.

Seconde Division.

Musique.

Victor Seré, Député Grand Marshal.
Le Club Rough and Ready du 1er district, 1re Mun.
Le Club Rough and Ready du 2me district, 1re Mun.
Le Club Rough and Ready du 3me district, 1re Mun.
Le Club Rough and Ready du 4me district, 1re Mun.
Le Club Rough and Ready du 5me district, 1re Mun.
Le Club Rough and Ready du 7me district, 1re Mun.

Troisième Division.

Musique.

Julien Neville, député Grand Marshal.
Le Club Rough & Ready du 1er dist., 2de Municip.
Le Club Rough & Ready du 2d dist., 2de Municip.
Le Club Rough & Ready du 3me dist., 2de Municip.
Le Club Rough & Ready du 4me dist., 2de Municip.
Le Club Rough & Ready du 5me dist., 2de Municip.
Le Club Rough & Ready du 7me dist., 2de Municip.

Quatrième Division.

Musique.

James Kathman, député Grand Marshal.
Le Club Rough & Ready du 1er dist., 3me Municip.
Le Club Rough & Ready du 2d dist., 3me Municip.
Le Club Rough & Ready du 3me dist., 3me Municip.
Le Club Rough & Ready du 4me dist., 3me Municip.

Tous les susdits Clubs se pourvoiront de torches, de bannières et de transparens.

Tous les Marshals seront à cheval.

La première division de la procession se formera sur le côté septentrional de la rue du Canal, la droite s'appuyant sur la rue Royale et la ligne s'étendant vers la rue Bourbon.

La seconde division se formera dans la rue Royale, la droite s'appuyant sur la rue du Canal.

La troisième division se formera dans la rue St Charles, la droite s'appuyant sur la rue du Canal.

La quatrième division se formera dans la rue de Chartres, la droite s'appuyant sur la rue du Canal.

Les divisions se formeront chacune sous la direction d'un député Grand Marshal dans l'ordre ci-dessus décrit, et chaque Club sera sous la direction des différens Marshals de Club ou District; Le tout sera sous la direction du Grand Marshal.

La première division marchera sur la rue du Canal, se dirigeant vers la Levée, et elle sera rejointe par les autres divisions dans l'ordre ci-dessus mentionné, au moment où la procession passera l'endroit où elles sont stationnées.

La procession se mettra en marche et remontera la rue du Camp jusqu'à la rue Julie, descendra la rue Julie jusqu'à la rue St Charles, descendra la rue St Charles, la rue Royale et la rue Conde jusqu'à la rue d'Espagne, remontera la rue d'Espagne jusqu'à la rue Moreau, remontera la rue Moreau, la rue Condé et la rue Chartres jusqu'à la rue du Canal, où la procession se dispersera.

Les torches seront allumées à sept heures, à un signal de fusées.

Tous les Clubs sont invités à se trouver ponctuellement sur les lieux, à six heures et demie, pourvus d'une double provision de torches.

La procession se mettra en marche à sept heures et demie précises.

Les Marshals pourront se procurer leurs écharpes à la Chambre du Club Central Rough and Ready vendredi, le 22 courant.

Par ordre du comité d'arrangement.
J. B. WALTON,
Grand Marshal.

*Aux Capitaines, Officiers et Equipages des Navires et Bateaux à Vapeur.*

### Procession aux flambeaux du 23 septembre.

Les Capitaines, Officiers et Equipages des Navires et Bateaux-à-Vapeur dans le port, favorables à l'élection du GENERAL TAYLOR, sont respectueusement invités à se joindre à la procession du Vingt-trois septembre.

Une place leur a été assignée dans la première division de la procession.

Par ordre du comité d'arrangement.
J. B. WALTON,
21sept— Grand Marshal.

---

## LISTE MARITIME.

### Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPEDIES.

Navire Quebec, Richardson, pr New York.
Penn, Babson, pr Boston.
Barque Paola, Pickett, pr Baltimore.
Brick Perfect, Townsend, pr Mobile.
Goelette Florida, Cooper, pr Mobile.
Wm H Gatzmer, McKay, pr Tampa Bay.

ARRIVES.

Navire à vapeur Falcon, Thompson, de New York via Savannah et la Havane.
Navire Pluto, Beckett, de Boston.
Ashland, Rice, de New York.
Barque Eurotas, Davis, de Bordeaux.
Yarmouth, Teal, de Philadelphie.
Brick Architect, Stone, de Vera Cruz.
Argus, Kenn, de Charleston.
Goelette Hortensia, Moore, de Sabine Texas.
[illegible], de la Jamaïque.

STEAMERS.—

[illegible], de Cincinnati.
[illegible], de Mobile.

Chargement de la barque Eurotas, de Bordeaux—100 barriques vin V Maignan—27 barriques vin et 2 barils do A Aine—40 barriques, 80 demi do vin E Talamon—8 barriques vin J D Gordon—161 barriques W P Vonlenberg & Co—64 barriques vin A Motier—36 barriques, 16 demi do F [illegible]—27 demi barriques et 20 caisses vin Lovelace & Co—64 barriques et 30 caisses vin J Lauve & Co—10 barriques et 1 caisse vin J Gourdon—4 barriques 1 demi barrique, et 4 caisses vin J L [illegible]—84 barriques, 51 demi barriques et 18 caisses vin, 30 caisses cerises, 9 barils [illegible] demi pipes et 3 quarts de pipes de vin Duran, Geyrosse & Co—[illegible] quarts 141 caisses vin, 10 balles bouchons A Dutoch—36 demi barriques vin B Coleman—[illegible] barriques, 56 demi barriques et 25 caisses vin Laborde & Minvielle—30 paniers bouteilles vides F & J Lacroix—60 barriques, 29 demi barriques et 61 boîtes vin G M Lucas—10 barriques et 150 demi barriques vin, 340 caisses fruits à l'eau de vie, 1 balle bouchons P Frugé—[illegible] barriques de vin, 65 caisses fruits à l'eau de vie, 9 caisses sardines, 18 quarts de pipes eau de vie J & J Tardos—[illegible] demi pipes eau de vie à ordre—75 caisses cerises, etc., 6 barriques vin, 10 quarts et 10 demi pipes, eau de vie A Motier—8 barriques, 30 demi et 40 quarts do, 37 caisses sardines E Rochereau & Co—1 caisse sardines D Lanata.

*Au bas du fleuve et montant.*

Goelette David C Porter.
Deux goelettes, dont on ne connait pas les noms.

MEMORANDA.

New-York, 11 septembre—Arrivée, barque Lyonnais, Brown, de la Nlle-Orléans; navire Sagamore, (de la Nouvelle-Orléans) de St-Pétersbourg; goelette Velasco, Mellen, de la Nouvelle-Orléans; expédié, navire Indiana, Bennett, pour la Nouvelle-Orléans.

Baltimore, 12 septembre—Arrivé, navire Orleans, de la Nouvelle-Orléans.

### LIGNE DES STEAMERS CUNARD.

DE LIVERPOOL.
America pour Boston, Samedi 9 Sept.
D'AMERIQUE.
America de Boston Mercredi 4 Octobre

La trois mâts barque EUROTAS, capitaine Davis, venant de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis l'Hôtel de la Monnaie; les consignataires sont requis de faire leurs entrées en Douane. Les marchandises pour lesquelles les permis n'auraient pas été obtenus, dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics, aux frais et risques des consignataires.

21 sept—3t G M. LUCAS,
30 Bienville

Le navire DALMATIA, de Boston, est en déchargement vis-à-vis le premier No 5, 2me Municipalité. Les consignataires sont requis de faire recevoir leurs marchandises sur la Levée et de passer à notre bureau pour signer leur average bond, dans le cas contraire elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.

20 sept L. H. GALE,
20, rue Commune.

TROUVE—Une CHARRETTE avec deux MULETS.—Le propriétaire pourra les réclamer en payant les frais, au No 22, rue de la Vieille Levée. 21 sept—3

DEMANDE.—On demande un ingénieur parlant français, pour conduire une machine à vapeur sur une habitation dans la paroisse Ascension. S'adresser avec de bonnes références à M. Vincent Aicard ou à P. J. Pavy & Co.
21 sept—3t

VIN—30 barriques vin Marseille.
15 barriques vin vieux de Bordeaux,
30 demi barriques vin rouge,
20 barils vin Muscat,
20 barils vin de Porto.
A vendre par MARTIAL PEYRET & Co,
21sept 27, rue St Louis.

MADERE—60 barils de 30 gallons Madère, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co,
21sept 27, rue St Louis.

VIN DU RHIN—30 caisses Hochheimer et Geisenheimer, à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
27, rue St Louis.

COGNAC—10 caisses vieux cognac en bouteilles, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co,
21sept 27, rue St Louis.

LIQUEURS—10 caisses curaçao, qualité très supérieure;
10 caisses liqueurs assorties, ordinaire, à vendre par MARTIAL PEYRET & CO,
21sept 27, rue St Louis.

20 caisses fruits à l'eau de vie;
20 caisses fruits au sirop, à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
21sept 27, rue St Louis.

BOUCHONS—35 balles, contenant 300,000 bouchons réguliers, qualité, à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
21sept 27, rue St Louis.

MADERE—25 barils de 60 gallons vin Madère, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co,
21sept 27, rue St Louis.

MUSCAT—30 caisses vin Muscat, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co,
21sept 27, rue St Louis

30 paniers Champagne en demi et grandes bouteilles, à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
27, rue St Louis.

30 caisses absinthe: 15 caisses kirschenwasser et 15 caisses vermouth, à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
21sept 27, rue St Louis.

30 Paniers bouteilles vides de 24 onces, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co,
21sept 27, rue St Louis.

ANISETTE—25 paniers anisette supérieure, 20 estagnons diverses premières, à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
21sept 27, rue St Louis.

EN débarquement du navire Eurotas, venant de Bordeaux, et à vendre par le consignataire:
40 barriques vin rouge,
10 barils et demi barrique vin blanc.
G. M. LUCAS,
21 sept 30, rue Bienville.

### Bottes, Souliers, Chapeaux, Casquettes.

1500 caisses en magasin, et en déchargement des navires Dalmatia, Maid of Orleans et Clifton, comprenant un assortiment général des marchandises et dessus nommées, à vendre par
FROST & CO.,
21sept rue des Magasins.

GRAISSE—300 barils première qualité à vendre par C. J. WHEELER,
21 sept 5, Bank Place

PORC—200 barils mess porc, à vendre par
C. J. WHEELER,
21 sept 5, Bank Place

CAFE de Rio—1000 sacs café vert de Rio en double sacs, et à vendre par
J. W. STANTON & Co,
21 sept Encoig. Magazine et Lafayette.

CAFE de la Havane—300 sacs café supérieur à vendre par J. W. STANTON & Co,
21 sept Encoignure Magazine et Lafayette.

EN débarquement du navire Eurota de Bordeaux:
1000 demi boîtes sardines marque Rodel;
50 caisses fruits à l'eau-de-vie, à vendre par
21 sept D. LANATA.

ON demande à louer une douzaine de nègres pour être employés dans une briqueterie jusqu'à la fin d'octobre prochain.
Pour les conditions s'adresser à
FR. PERRET,
20 sept—3t—22-25 49, rue Bienville.

A VENDRE par les consignés:
13 barriques vin St-Estèphe Médoc 1844,
15 do do Haut Talence 1843,
10 do do médoc 1841,
15 do do St-Julien Médoc 1844,
1,000 caisses St-Julien Médoc,
150 do Chateau Leoville Médoc vieux,
200 do Haut-Talence do.
Par J. & J. TARDOS,
20 sept 15 Conti.

A VENDRE par les consignés:
4,000 livres anchois,
100,000 cigares de la Havane diverses marques,
J. & J. TARDOS,
20 sept 15, Conti.

DANS les magasins de la Douane à vendre par les consignés:
40 quarts-pipes eau-de-vie John Durand & Co, La Rochelle,
15 do do do Pinet Castillon & Co,
10 do do do J. Renaud,
10 barils do Pinet Castillon & Co,
Par J. & J. TARDOS,
20 sept 15, Conti.

EN débarquement du navire Eurotas de Bordeaux:
25 quarts-pipes J. Raud cognac,
23 barils do do,
A vendre par J. & J. TARDOS,
15 Conti.

SUCRE.—125 caisses sucre blanc de la Havane en déchargement du brick Millaudon, et à vendre par L. CANTIN,
21sept 73 1/2, rue des Magasins.

TABAC—20 balles véritable Vuelta de Abajo pour capes et tripes, en déchargement du brick Millaudon, et à vendre par L. CANTIN,
21sept 73 1/2, rue des Magasins.

PATE ET GELEE DE GOUYAVE—10 barils en déchargement du brick Millaudon, et à vendre par L. CANTIN,
73 1/2, rue des Magasins.

COTONNADES Françaises—4 balles cotonnades unies extra fortes, blanc et foncées, qualité supérieure, à vendre par A. FAVILLIER,
20 sept 42, rue St-Louis.

SUCRE—236 caisses sucre blanc et jaune en déchargement des bricks Millaudon et Republic, de la Havane, à vendre par
THOMSON & LANTOS,
20 sept 30, Vieille-Levée.

TABAC—100 balles tabac de Cuba, en déchargement du brick Republic, de la Havane, à vendre par THOMSON & LANTOS,
20 sept 30, Vieille-Levée.

CIGARES—100 milliers Regalias, en déchargement du brick Millaudon, de la Havane, à vendre par THOMSON & LANTOS,
20 sept 30, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—130,000 des meilleures marques de la Havane, en déchargement du brick Millaudon, et à vendre à des prix modérés par
J. M. CABALLERO,
20 sept 30 Vieille-Levée.

CIGARES—41,200 cigares de la Havane, de toutes les qualités, en déchargement du brick Millaudon et à vendre à des prix modérés par
J. M. CABALLERO,
20 sept 30 Vieille-Levée

RHUM ET EN MAGASIN—[illegible] cigares de la Havane, des marques les plus renommées, importés par le brick Adams Gray, à vendre par
J. M. CABALLERO,
20 sept 30 Vieille-Levée.

---

### COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nlle-Orléans, le 18 septembre 1848.

A UNE assemblée des Directeurs tenue le 18 courant, un dividende de 14 0/0, ou Deux cent Quarante piastres par action, a été déclaré sur les profits des dernières six mois, payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentans légaux.

J. TUYES,
18sept—2w Secrétaire

### Transparents! Transparents!

A VENDRE par les soussignés un grand nombre de transparents avec devises, allégories et le portrait du général Taylor, ou unis, pour la procession qui doit avoir lieu le 23 courant en l'honneur de l'anniversaire de la bataille de Monterey.

Ils se chargent aussi de faire peindre toute allégorie ou devise que l'on pourrait désirer.

Les prix sont modérés.

J. [illegible] & CO.,
18 sept [illegible] rue Condé.

### ERNEST E. HOSSELL,
### Photographe.

Daguerréotype Français et Américain.

Le bureau de Dr. J. D. LAMOTHAUX est dans la même maison.

16 sept—1 m

### Bottes, Souliers, Chapeaux.

EN déchargement et en magasin, un assortiment complet des marchandises suivantes, à vendre à bas prix. Le stock sera constamment renouvelé par les arrivages qui auront lieu pendant toute la saison des affaires.

Bottes et brodequins fins, d'hommes, cousus et en veau;
Bottines de dames do do;
Bottines d'enfants, en veau et en maroquin;
Brodequins d'hommes et jeunes gens, en veau et chevillés;
Bottes d'hommes, chevillées, en veau;
Bottines de dames, chevillées, veau et veau marin;
Do enfants do do do;
Brodequins d'hommes, en fort [illegible].

CHAPEAUX:

Chapeaux d'hommes castors, soie et castor;
Do do de paris et californie;
Do do et enfants, à larges bords;
Do do de laine, noirs, blancs et bruns;
Do de Campêche, doubles bords, fins et communs;
Do de paille, fins et à bas prix.

15sept FROST & CO., 31, rue des Magasins

### Cognac Pellevoisin.
### Pineau et Quénier.

12 demi-pipes cognac Pellevoisin, dans preuve,
31 quart do do do do,
140 bouteilles do do do do,

Couleur pâle.

17 demi-pipes cognac Pellevoisin, dans preuve,
24 quart do do do do,
24 bouteilles do do do do.

Vieux cognac.

10 barils vieux cognac Pellevoisin 1839,
A vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & CO.,
Agents de MM. Pellevoisin Aîné & Co de la Rochelle.
16 sept—3m 20, rue de la Douane.

15 balles coton écru de pénitentiaire de Baton-Rouge,
20 balles couvertures françaises de 3 points,
50 balles indiennes françaises de Dollfus, Mieg & Co.,
A vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & CO.,
16 sept—3m 20, rue de la Douane.

4 caisses vanille, 200 caisses guignolet,
10 caisses pruneaux,
50 caisses liqueurs assorties,
10 caisses marrasquin,
20 caisses eau-de-vie de Dantzig,
100 caisses absinthe,
100 caisses cerises à l'eau-de-vie,
100 caisses vin rouge,
500 demi-boîtes petits pois, 100 boîtes petits pois,
100 demi boîtes truffes, 30 boîtes petits truffes,
100 demi-boîtes champignons à l'huile,
400 quarts boîtes sardines à l'huile,
50 demi-bouteilles très vieux cognac.
A vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & CO.,
16 sept—3m 20, rue de la Douane.

NOIR animal en grain et en poudre, en lots à la convenance des consommateurs, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co.
16sept—1m 20, rue de la Douane.

### Aux Habitans.

500 barils CHAUX DE MARBRE, pour clarifier le sucre, à vendre par
F. H. MONSEAUX,
16 sept 216, rue St-Louis, au Marble Yard.

NAVIRE Sussex, de Bordeaux:
100 barils vin blanc Barsac,
10 barriques Médoc 1840,
10 do do Julien 1844.
P. LONGIS, 116, rue Royale.

EAU DE VIE—247 quarts de pipes, Pn. Godard & Co, 20 demi pipes J J Dupuy, 21 quart do do, 20 demi do A Seignette, 6 quarts do, 5 bouteilles do do, 3 demi do Pinet Castillon, 4 quarts de do, 9 demi do Camus, Martin, 9 quarts do do, 2 demi do J B Godard, 16 demi do Labassière, 1 demi do J Hennessy, 2 quarts de do, à vendre par
E. ROCHEREAU & Co.
16 sept 17 et 19 rue St-Louis.

COUVERTURES—75 balles couvertures françaises, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co.
16 sept 17 et 19 rue St Louis

CHAMPAGNE—500 paniers différentes marques, à vendre par E. ROCHEREAU,
16 sept 17 et 19, rue St-Louis.

ABRICOTS ET PECHES—20 caisses prunes et abricots à l'eau de vie, à vendre par
E. ROCHEREAU & Co.
16 sept 17 et 19, rue St Louis.

VIN BLANC—35 demi barriques Haut-Sauterne, qualité supérieure, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.,
16 sept 17 & 19, rue St Louis.

PETITS POIS—4,000 boîtes et 2,000 demi boîtes, à vendre par E. ROCHEREAU & Co.,
16 sept 17 et 19, rue St Louis.

ABSINTHE—225 caisses absinthe des marques Dubied, père & fils, Yerson et Lacombe, à vendre par E. ROCHEREAU & Co,
16 sept 17 et 19, rue St Louis.

EAU DE FLEUR D'ORANGER—25 caisses, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
16 sept 17 et 19, rue St-Louis.

CERISES A L'EAU DE VIE—[illegible] caisses, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
16 sept 17 et 19 rue St Louis

SUCRE raffiné de Boston—300 caisses [illegible] en pain, à vendre par
H. A. NORCROSS,
[illegible] rue des Magasins.

BLANC DE BALEINE—[illegible] caisses, à vendre par H. A. NORCROSS,
69, Magasins.

CLOUS—600 barillets, à vendre par
H. A. NORCROSS,
18 sept 69, Magasins.

SALERATUS — 25 caisses saleratus, à vendre par H. A. NORCROSS,
[illegible] Magasins

CAFE DE JAVA—[illegible] sacs, en déchargement du navire Southerner, à vendre par
H. A. NORCROSS,
18 sept 69, rue des Magasins.

THE—30 balles impérial et poudre à canon, et 20 demi balles de Pouchong, 300 boîtes de 6, 8, 12 et 13 livres à la boîte impérial, poudre à canon et Young Hyson, en déchargement du navire Southerner, à vendre par H. A. NORCROSS,
69, Magasins.

EPICES—200 sacs poivre, 30 do piment, et 2000 nattes de casse, à vendre par
H. A. NORCROSS,
18 sept 69, rue des Magasins

CIGARES—30,000 de la marque Dos Cabanas;
20,650 do La Palma;
51,000 do La Fama;
12,000 do Imperiales de Cabañas;
270,000 do La Norelli;
16,300 do La Regalia;
20,000 do Lord Wellington;
201,150 cigares en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par
18sept B VALLS, 27, Commune.

TABAC—200 balles de Cuba, en débarquement du brig Adams Gray, à vendre par
18sept B VALLS.

CURACAO ET MARASQUINO—40 caisses, à vendre par AUG. MOLIER,
16 sept—6 rue St Louis, No 22.

CAPRES ET VARIANTES—40 caisses, à vendre par AUG. MOLIER,
16 sept—6 No 22, rue St Louis.

ABSINTHE SUISSE—20 caisses de la marque Sauvajot, Brunelon & Co, à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
16 sept—6 No 22, rue St Louis.

VIN DE MUSCAT—25 caisses vin de Muscat de Frontignan, à vendre par AUG. MOLIER,
16sept—6 No. 22 rue St Louis

BOUTEILLES VIDES—150 paniers bouteilles vides 22, 26 et 30 onces, à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
16 sept—6 No. 22 rue St-Louis

VIN CHAMPAGNE—150 paniers vin champagne, des marques A. Pavillier et Bouchard, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par
AUG. MOLIER,
16sept—6 22, rue St Louis

VIN ROUGE DE CAHORS—[illegible] de St-Emilion, Pauillac [illegible], à vendre par
AUG. MOLIER,
16sept 22, rue St Louis

LIQUEURS ASSORTIES—[illegible] Suisse et [illegible], à vendre par
AUG. MOLIER,
16sept—6 22, rue St-Louis.

FRUITS à l'eau de vie—40 caisses prunes, pêches, chinois, à vendre par
AUG. MOLIER,
16 sept—6 rue St Louis, No 22.

VIN [illegible]—[illegible] barriques et demi-barriques [illegible] des marques Haut Brion et [illegible], à vendre par
AUG. MOLIER, St Louis, No 22.

BOUCHONS—30 balles bouchons surfins longs, à vendre par AUG. MOLIER,
16 sept rue St Louis, No 22.

VINAIGRE de vin blanc—45 barils vinaigre de Bordeaux, à vendre par AUG. MOLIER,
16 sept rue St Louis, No 22.

COGNAC—3 demi pipes Cognac de preuve de la marque J. J. Dupuy, à vendre par
16 sept AUG. MOLIER, rue St Louis, No 22.

EN débarquement du brick Adams, de la Havane, 15 balles feuilles de tabac Vuelta de Abajo, 30 milliers cigares de la Havane, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
16 sept 31, rue Commune.

INDIGO supérieur de Guatemala, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
16 sept 31, rue Commune.

### Aux [illegible]

NOUS [illegible]

---

### Steamer des Indes Occidentales.

AVIS.—Le steamer anglais des Indes Occidentales, TRENT, capitaine Norton, venant de Vera Cruz, arrivera à l'île aux Vaisseaux, vendredi, et ensuite, et repartira le même jour pour Southampton, touchant à la Havane et aux Antilles.

Les passagers (ainsi que les malles) pour l'Angleterre, seront transportés au steamer par le chemin de fer du Golfe du Mexique au débarcadère Fletcher, et de là par le steamer auxiliaire à basse pression Bolivar, capitaine S. Henderson.

Prix du passage $3, et le même prix pour retour en ville, pour les personnes désireuses de visiter l'île aux Vaisseaux et le steamer anglais.

La malle sera close à la poste à 11 heures A. M. le 21 courant.

Les passagers sont invités à se trouver à midi, au dépôt du chemin de fer du Golfe du Mexique, le jeudi 21 courant.

Pour plus amples informations, s'adresser (pendant l'absence de M. G. Musson) au bureau de A. Gordon, No 8, rue Front Levée.

Les lettres doivent être affranchies.

19 sept G. MUSSON, Contrôleur.

### PAQUEBOTS DE NATCHEZ,

*Partant tous les Mardis & Samedis soirs à 5 heures.*

LE magnifique steamer neuf PRINCESS, No 3, capt. C. B. Haufon, partira régulièrement tous les Mardis soirs à 5 heures.

LE steamer PRINCESS, capt. J. P. [illegible], partira pour Natchez, tous les Samedis soirs à 5 heures.

Ces deux steamers partiront positivement au jour et à l'heure indiqués.

Les Passagers et le fret seront débarqués sur tous les points de la côte, et la plus grande attention leur sera accordée.

Pour plus amples informations, s'adresser à bord, vis à vis la rue du Canal, ou à

D. R. CARROL,
12jy—3m—1 l.m. 25, rue du Camp.

A partir du 16 courant, le steamer OLIVIA capitaine J. R. O'Conly, partira pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville, tous les samedis, à l'arrivée des chars de 1 heure P. M.

EUG. ROCHEREAU & Co,
15 sept 17 & 19, St Louis

### Bureau de la Presse à Coton de la Levée.

LA Direction de cette Institution a déclaré aujourd'hui un dividende de huit pour cent, provenant des profits de l'année dernière et payable aux actionnaires ou à leurs représentants dûment autorisés.

F. V. FORSTALL, secrétaire.
18 sept—6t

ROUES ET CHARRETTES POUR PLANTATIONS.—Le soussigné a toujours en mains un grand assortiment de roues de toutes espèces avec ou sans essieux. Charrettes, timons, axes en bois et en fer, brouettes, brouettes à terre, et aussi un grand assortiment de roues convenables pour le Texas et le marché mexicain, fabriquées dans les meilleures manufactures de Philadelphie, et à vendre à bas prix.

JAMES D. DENEGRE,
18 sept—6t 27 Vieille Levée.

A LOUER le haut de la maison située rue Royale, entre St Louis et Toulouse, No 154.

Le magasin No 7, rue de la Nouvelle-Levée, entre Douane et Bienville.

Le bureau No 31, rue du Canal, entre St Charles et Carondelet. (La personne qui prendrait ce bureau aurait la jouissance, pendant le temps qu'elle y demeurerait, de tout le mobilier qui s'y trouve, consistant en bureaux, tables, installations pour le gaz, etc.) Possession en peut être donnée immédiatement.

La maison à deux étages, en briques, rue Julie, entre Baronne et Philippe, à partir du 1er novembre prochain.

S'adresser à EDW. SHIFF,
12 sept No 72, rue du Canal.

### Charbon—Charbon.

1000 barils charbon de Pittsburg.
1000 do de Canel Anglais.
[illegible] tonneaux Anthracite.
[illegible] boisseaux Tidewater.

Le tout sera vendu en lots à la convenance des acheteurs, et à bas prix. S'adresser au dépôt No. 161, rue St Louis, entre Bourgogne et Dauphine.

11 sept—2 m J. C. LARATT.

### Toiles pour le Marché mexicain.

30 caisses platille royale,
10 do Bretagnes,
5 do Holandillas,
10 do Listados à raie,
10 do Blanc et Bordures ouvré,
10 do Blanc et imitation mousseline.

A vendre par
McDOWELL & PECK.
11 sept 26 rue Gravier.

### Docteur BENEUFBOURG,
De la Faculté de Paris.

*Cabinet & Résidence, au coin des rues de l'Annonciation & Richard.*

CARREAUX DE MARBRE—2,000 beaux carreaux de marbre d'Italie, à vendre à bas prix pour clore une consignation, par
F. H. MONSEAUX,
11 sept rue St Louis, 215, au marble yard.

CHAUX—1,000 barils chaux fraîche supérieure, en débarquement et à vendre par
F. H. MONSEAUX,
11 sept rue St Louis, 216, au marble yard.

DENIMS—300 balles en magasin et à vendre par
H A NORCROSS,
20 juil 69, rue des Magasins

CHAUX—500 barils chaux, à vendre en magasin par H A NORCROSS,
20 juil 69, rue des Magasins

SUCRE—Blanc de la Havane, en magasin et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
3aout 31, rue de la Commune

A VENDRE aux magasins de la Douane
1000 caisses St Julien;
20 barriques vin de Marseille, Betford.
21 juil D. LANATA, 9 et 10 Jefferson.

COTONS OSNABURGS ET ECRUS—
20 balles 3-4 coton écru et Osnaburg supérieurs
[illegible] do 3-4 do coton écru pour draps
10 caisses do 7-8 do bouclié Richardi.
[illegible] do 7-8 do Osden.
A vendre par McDOWELL & PECK,
11 sept 26, rue Gravier.

CLORURE DE CHAUX—En débarquement et à vendre par
NATHAN JARVIS & CO,
10juil Enc. Magasins et Commune

DAMEJEANNES FRANCAISES—300 damejeannes de 5 gallons, en débarquement du navire Europe, et à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
15jn 62, rue St-Louis.

PLATRE—500 barils plâtre Wethersquoan, et Crotone, en gros ou en détail, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
76, rue Poydras, et 11, Magasins Rouges,
3me Municipalité. 7sept

CAFE de Java—300 sacs, à vendre par
J. W. STANTON & Co.

GRAISSE—42 barils, en magasin et à vendre par
GEO. FORMAN,
9 sept 75, Tchoupitoulas.

HUILE de baleine—1,200 gallons huile d'hiver et épurée, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
31 juil enc. Magasins & Lafayette.

RESINE—1,000 barils Résine, à vendre par
JOHN HAYMAN & CO,
76, rue Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité
1sept

RESINE—[illegible] barils Nos 1 et 2, à vendre par
JOHN HAYMAN & CO,
76, rue Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité
1sept

CHAUX DE L'OUEST—1,000 barils, à vendre à bas prix, par
JOHN HAYMAN & CO,
76, rue Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité
1sept

CENDRES DE SODA—100 barriques, à vendre par JOHN HAYMAN & CO,
76, rue Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité
1sept

CIMENT ROMAIN—60 barils ciment romain, à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
76, Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3e Municipalité.

TERRE A FEU—300 barils terre à feu, à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
76, rue Poydras et 11, Magasins Rouges,
3me Municipalité. 7sept

NATTES—NATTES—NATTES.

A VENDRE par les consignés, 400 pièces nattes blanches et couleur, venant d'être reçues.
GIQUEL & JAMISON,
12 av No 6, rue de Chartres.

VINS EN CAISSES—300 caisses St-Julien, ayant droit au drawback; 100 do St Estèphe; 30 do Pauillac; 100 do Margaux; 25 do Chateau d'Issan; 20 do Sauterne, en bouteilles et en demi bouteilles et à vendre par VIC. MAIGNAN,
23jn 67, rue St-Louis

*Au Magasin de Grande Variété,*
### TATOUT FRERES,

No. 161, rue de Chartres, encoignure Toulouse.

RECOIVENT en ce moment un grand assortiment de marchandises par les navires Union, Gertrude, Forest King, Memphis de New-York.

60 caisses bas blancs coton pour dames et pour fillettes, fins, assortis,
2 caisses bas blancs fins et extra fins,
5 caisses bas coton, en couleurs diverses,
20 do chaussettes coton gris pour hommes,
20 do do do écru et blancs,
20 do do en couleur pour enfants,
20 do papier à lettre et foolscap, qualités assorties,
10 caisses cartes à jouer à une et deux têtes,
20 do encre à écrire, noire et bleue,
100 boîtes écaille coton cirée No. 4, 6, 9, 12, aussi en couleur et coton à tamper,
1 caisse épingles fins, qualités assorties,
5 caisses lacets pour souliers 1/4 et 3/4 yarde,
10 [illegible] bonne qualité,
[illegible] baleines pour robes et corsets,
Assortis par les derniers arrivages d'Angleterre,
Un joli assortiment de coutellerie de poche et de table,
5 caisses ciseaux qualités assorties,
1 do rasoirs fins et ordinaires,
1 do aiguilles à coudre bonne qualité,
2 do bas en laine pour dames, aussi en mérinos.
5 caisses chaussons pour hommes, même qualité,
2 do bas et chaussons pour enfans de
2 do dentelles en coton et autres.

Ils ont aussi constamment en magasin, un grand assortiment de marchandises anglaises, françaises, allemandes et du pays, qu'ils offrent à vendre à des prix très modérés. 18sept.

### NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGES
### A LA POMPE

AVEC [illegible]

INODORES PORTATIVES.

[illegible], Entrepreneurs.

[illegible]

A VENDRE—Un millier de balances de qualité supérieure, que [illegible] à vendre par
WYLIE & ROACH,
[illegible] Vieille Levée

TABAC—300 balles feuilles de Abajo, et Cuba pour [illegible] en magasin et à vendre par
THOMSON & LANTOS,
30, Vieille-Levée.

[illegible]

---

### BANQUE DE CITÉ.

Nouvelle Orléans, 1er septembre 1848.

LA Direction de cette institution a, ce jour, déclaré un dividende de QUATRE POUR CENT sur les profits des derniers six mois, payable aux Actionnaires ou à leurs représentants légaux à dater de lundi 11 du courant.

2t R. J. PALFERY, Caissier

LES personnes qui ont des réclamations contre la succession E. V. Jourdain sont invitées à les faire, et celles qui doivent sont priées de payer entre les mains de l'un des soussignés.

J. U. LAVILLEBEUVRE,
A. D. BLONDEAU, } Exécuteurs.
J. B. JOURDAIN,
5 sept—4 1pa au No. 90, rue du Canal

### Docteur J. Baron Clémente.

CABINET—Rue de la Levée, près l'encoignure de la rue Jackson, à côté de la pharmacie de M. Brohier. 21 juin—6m

### CHANGEMENT DE DOMICILE.

J. LEVOIS a l'honneur de prévenir ses marchands de la ville et la campagne qu'il a transporté son magasin rue de Chartres, No. 47, au premier. lecut—1M

A LOUER—Une maison et jardin, en encoignure Edward et Annunciation. Possession en sera donnée le 1er novembre.
S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co,
18sept Nos. 17 et 19, rue St-Louis

SEL—1,000 boisseaux sel de Key West, en débarquement et à vendre par
C. J. WHEELER,
20sept 5, Bank Place.

A VENDRE—Soixante barriques de 140 gallons chaque, et cent barils de 40 gallons.
S'adresser à bord du navire Vicksburg, de l'autre bord du fleuve, ou à
L. H. GALE,
20 sept 20, rue Commune.

CIGARES DE LA HAVANE—60,000, marque Dos Hermanos;
25,000, marque Dorada;
44,000 en débarquement du brick Millaudon, à vendre par B. VALLS,
19sept 27, Commune.

SUCRE DE LA HAVANE—100 caisses sucre blanc, brun et jaune, en débarquement du navire Millaudon, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
18sept 34, rue Vieille Levée.

BRETELLES—400 douzaines bretelles élastiques à vendre par PIERRE FOUTZ
1er juil 60 rue de la Douane

### COSTA & Co.,
Successeurs de G. Louna.

*Importeurs de produits de la Havane,*

ONT constamment en mains un assortiment général de CIGARES, SUCRE et CAFE, qu'ils vendront aux prix les plus bas du marché.
Front Levée, No 5.

VIN DE CATALOGNE en pipes, à vendre par
F. CUSACHS,
19 sept encoig. Condé et St Philippe.

VIN d'Oporto doux, qualité supérieure, en quart de pipes, à vendre en magasin par
F. CUSACHS,
19 sept encoig. Condé et St Philippe.

VIN CLARET en baril de 10 à 30 gallons, ayant droit au drawback, à vendre par
F. CUSACHS,
19 sept encoig. Condé et St Philippe.

VIN ROUGE doux pure jus, en baril, à vendre par F. CUSACHS,
19 sept encoignure Condé et St Philippe.

SAFRAN ESPAGNOL—3 caisses de 25 livres chaque, même espagnol ayant droit au drawback, à vendre par F. CUSACHS,
19 sept encoig. Condé et St Philippe.

BOUCHONS—30 balles de 15,000 chaque, bouchons pointus, superfins, gros, 15 balles de 15,000 chaque, bouchons bombés, petits, à vendre par
F. CUSACHS,
19 sept encoig. Condé et St Philippe.

CHAUX—700 barils chaux fraîche de Thomaston, en déchargement du brick Guiane, à vendre par JOHN HAYMAN & CO,
76, Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3e Municipalité. 15sept

AUX HABITANS—Chaux de marbre de Glenstall, en grands barils très convenable à la fabrication du sucre, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
76, Poydras, et 11, Magasins Rouges 3e Municipalité. 15sept

CHAUX DE MARBRE de Philadelphia, en barils ou en barriques contenant 5 barils, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
76, rue Poydras et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 15sept

CIMENT DE ROSENDALE, Plâtre de Paris en quantité, à la convenance de l'acheteur, par
JOHN HAYMAN & Co,
76, rue Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 15sept

CRINS POUR PLATRIERS—[illegible] boisseaux en barriques, barils et sacs, à vendre par
JOHN HAYMAN & CO,
76 rue Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité.

GOUDRON—300 barils goudron de la Caroline du Nord, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
76, Poydras, & 11, Magasins Rouges, 3e Municipalité. 15sept

HUILE D'OLIVE qualité supérieure—300 paniers en bouteilles de 24 litres.
18 sept P. LONGIS, 116, rue Royale.

EN magasin et à vendre par J. B. LANATA
5 barils plomb du No 7, pour chasse,
5 do do 8, do
5 do do 9, do
5 do do 10, do
18 sept rue Jefferson, Nos 9 et 10.

GRATES—Notre stock de Grates de salon, chambre à coucher et bureau est maintenant complet, et les plus grands et les plus supérieurs qui se trouvent en ville. Nous invitons les acheteurs à venir nous visiter avant de traiter ailleurs.
JOHN STROUD,
19sept 146, rue Commune

CHAUX—1000 barriques chaux de Thomaston, en déchargement et à vendre par
JOHN STROUD & CO,
19 sep 146, rue Commune

CHAUX DE STE-GENEVIEVE pour la fabrication du sucre—500 barils venant d'arriver, et à vendre par
JOHN STROUD & Co
19 sept 146, rue Commune.

BRIQUES A FEU de Pennsylvanie—20,000 briques à feu, à vendre par
JOHN STROUD & Co,
19 sept 146, Commune.

CIMENT—500 barils ciment de Rosendale, de Nelson et Brown et Dennaee, à vendre par
JOHN STROUD & Co,
19 sept 146, rue Commune.

PLATRE DE PARIS—500 barils Plâtre de Wethersquoan, marque supérieure, à vendre par
JOHN STROUD & Co,
19sept 146, Commune.

CHAUX A PLATRER—Terre à feu et sable blanc, à vendre par JOHN STROUD & Co,
19 sept 146, Commune.

POMMES—[illegible] barils assortis.

SACS—2,000 sacs à blé.

SACS EN PITRE—De 2 1/2 et 3 1/2 boisseaux, d'occasion.

TOILE D'EMBALLAGE—75 pièces du Kentucky.

SEL—20,000 sacs St-Martin; 4,000 sacs Key-West.

5,000 do Des Turques, 1,000 sacs sel de Worpool, à vendre à bas prix par
J. C. WHEELER,
18sept 5, Bank Place

40 balles CLOUX DE GIROFLE, ayant droit au draw-back, à vendre par
A. & Z. CAVELIER,
15sept—3 rue Royale, entre Toulouse et St Pierre

VINS DE BORDEAUX—60 barriques de vin de différentes qualités, en débarquement du navire Eurotas, à vendre par
J. F. SERCIER & Co,
18 sept 54 Vieille Levée

VIN ROUGE en caisses—100 caisses vin rouge ordinaire, St-Estèphe;
300 caisses vin rouge ordinaire, St-Julien;
30 do vin Haut-Sauterne;
20 barriques vin rouge St-Julien;
20 do do Pauillac Médoc, vieux;
30 barils vin blanc Haut-Sauterne, vieux;
40 caisses vin Muscat.
A vendre par B. TALAMON,
102, rue Royale

EAU-DE-VIE—A vendre par le soussigné:
20 quarts de pipes cognac de J. J. Dupuy, dans preuve.
20 demi do do do do
30 quarts de pipes cognac de la marque Bastron Charruyer.
3 demi do do do do rod.
RAYMOND CAHUZAC,
24 aout 34, Vieille Levée.

CHAMPAGNE de la marque "Dunal Grappe" et Couronne, constamment en mains et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
24 aout 34 rue Vieille Levée

VIN, etc—En débarquement du navire Anglian, de Bordeaux,
50 caisses de 26 bouteilles, vin vieux Currier et Haut Brion.
4 barriques vieux vin mêmes marques.
24 demi do do do.
25 caisses prunes sèches ou pauteau, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
24 aout 34 rue Vieille Levée

ABSYNTHE de la marque Sauvajot, Brunelon & Co, reçue par les derniers arrivages, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
24 aout 34 Vieille Levee

VIN en caisses—100 caisses de la marque Marguax, à vendre en magasin par
RAYMOND CAHUZAC,
24 aout 34 rue Vieille-Levee

VIEUX RHUM—8 barriques vieux rhum de la Jamaïque de 1826, à vendre par
J. F. SERCIER & Co.
2 aout 54, Vieille Levée

CHAUX de Thomaston—1,000 barils chaux de Thomaston, à vendre par
J. F. SERCIER & Co.
2 aout 54, Vieille Levée.

GOUDRON [illegible]—1,000 barils, à vendre par
J. F. SERCIER,
2 aout 54, rue Vieille Levée.

EN débarquement du brick Tell, de la Havane, 8 balles feuilles de Gouyave et Marmelade, en petites boîtes, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
24 aout 31, Commune.

CONFITURES de la Havane, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
21 aout 31, Commune.

CIGARES sur la Havane, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
21, rue Commune.

SUCRE blanc de la Havane, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
21 aout 31, rue Commune.

CIGARES—Un grand assortiment des marques les plus célèbres de la Havane, toujours en main et à vendre par LABORDE & XIQUES,
31, Commune.

MIEL BLANC de la Havane, en barrique, à vendre par LABORDE & XIQUES,
21, rue Commune.

INDIGO—Quelques suroms indigo de Guatemala, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
21 aout 31, rue Commune.

BISCUITS—300 barils à vendre par
C. J. WHEELER,
9 sept 5, Bank Place.

POIVRE—[illegible] sacs, à vendre par
[illegible]

SACS DE POMMES [illegible]

[illegible]